



Santé publique

On ne peut plus ignorer le cannabis

L'Observatoire français des drogues et toxicomanies (OFDT) vient de publier un ouvrage de plus de deux cents pages, à la fois scientifique et pédagogique, sur le cannabis (*Cannabis, données essentielles*⁽¹⁾), produit illicite le plus consommé en France. Ce travail rassemble les données les plus récentes relatives au produit ainsi qu'à ses usages et à

Selon un communiqué de presse émanant de l'OFDT, le lecteur, professionnel ou néophyte, pourra appréhender les grands enjeux posés par le produit à travers des analyses rigoureuses et des données chiffrées clés, relatives essentiellement à la situation française. Cet ouvrage constitue également l'occasion de prendre connaissance des résultats d'études les plus récents ou d'approches inédites dans des domaines aussi divers que l'analyse des consommations selon les différentes professions et catégories sociales, les usages intensifs, la dimension géopolitique du trafic, l'impact du produit en matière de sécurité routière, ou encore l'estimation du chiffre d'affaires du cannabis et de son coût social en France. Voici quelques faits et chiffres extraits de l'ouvrage :

- La France figure parmi les pays les plus consommateurs en Europe tant chez les jeunes adultes que les adolescents. En France métropolitaine, en 2005, 12,4 millions de personnes âgées de 12 à 75 ans déclarent avoir consommé du cannabis au moins une fois dans leur vie. Parmi celles-ci, 3,9 millions en ont consommé dans l'année et, au sein de ce groupe, 1,2 millions sont des consommateurs réguliers (au moins 10 fois par mois) dont 550 000 usagers quotidiens. La part des consommateurs réguliers est en hausse : entre 2000 et 2005, elle est passée de 3,8 à 5,9 %.
- En 2005, 49,5 % des jeunes de 17 ans déclarent avoir expérimenté le cannabis. En moyenne, cette expérimentation a lieu à 15 ans. Toujours chez les 17 ans, 10,8 % en ont un usage régulier (au moins 10 fois par mois) : 15 % des garçons et 7 % des filles.
- Le cannabis est le premier produit stupéfiant saisi en France (9 saisies sur 10) ; 87 tonnes de cannabis (très majoritairement de la résine) ont été saisies en 2005. Le prix moyen d'un gramme de cannabis se situe aujourd'hui autour de 4 euros : en dix ans, il a baissé de 30 %.
- Le nombre de consommateurs de 15 à 64 ans recourant à l'autoculture peut être estimé à 200 000. Le chiffre d'affaires annuel issu de la vente de cannabis est évalué, à partir des données déclaratives, à 832 millions d'euros.
- Les conducteurs sous influence du cannabis ont 1,8 fois plus de risques d'être responsable d'un accident mortel que les conducteurs négatifs (ce sur-risque est de 15 en cas de consommation conjointe d'alcool). Sur une base de 6 000 accidents mortels, le nombre annuel de victimes lié à une conduite sous l'empire de cannabis serait de 230 décès.
- La loi du 31 décembre 1970 interdit la détention, l'achat et l'usage de stupéfiants. Chaque année, 90 000 personnes sont interpellées pour un usage de cannabis. La peine encourue peut aller jusqu'à un an d'emprisonnement et 3 750 euros d'amende. Depuis la loi du 3 février 2003, il existe un délit sanctionnant la conduite sous l'empire de stupéfiants d'une peine de deux ans d'emprisonnement et d'une amende de 4 500 euros. En 2005, 21 000 dépistages de stupéfiants ont été effectués sur les routes ; 5 000 infractions ont été relevées (dont 900 avec alcool).
- En prenant en compte l'ensemble des dépenses supportées par la collectivité, le coût social du cannabis peut être estimé à 919 millions d'euros.

⁽¹⁾ – L'étude est disponible sur le site de l'OFDT : www.ofdt.fr (rubrique : « Nos publications »).

A vos agendas

4e Fête de la Terre à Fontaine-Daniel du 30 août au 2 septembre

Du jeudi 30 août au dimanche 2 septembre 2007, l'association culturelle de Fontaine-Daniel, les Cabanons, organise sa 4e Fête de la Terre. La plaquette de présentation à elle seule est pleine d'enseignements sur l'écologie. Du programme, dense, riche et diversifié, nous avons extrait quelques-unes des conférences.

Vendredi 31 août, à 20h, « Comment et pourquoi mettre les techno- sciences en démocratie ? »

Avec Jacques Testart, biologiste, auteur de la première fécondation *in vitro* humaine en France, critique de sciences.

Samedi 1er septembre, à 14h, « Le développement de la Chine, une catastro- phe ou une chance pour l'écologie ? »

Avec Arnaud Duval (société Arkema, filiale du groupe Total) et Olivier Lefebure (avocat spécialisé).

Samedi 1er septembre, à 17h30, « La fragilité »

Avec Samuel Rouvillois, philosophe et prêtre.

Dimanche 2 septembre, à 11h, « La terre mère, comme matrimoine »

Avec Michel Maffesoli, professeur de sociologie à la Sorbonne.

Les conférences auront toutes lieu dans l'ancien réfectoire de l'usine. Participation aux frais de 3 euros (troisième conférence gratuite).

Le samedi 1er, à 15h et à 16h, et le dimanche 2 septembre, à 11h, 12h, 14h, 15h et 16h, la 4e Fête de la Terre peut être l'occasion d'une visite guidée séparée de l'usine textile et de l'abbaye cistercienne, par Daniel Roulette et Bruno Madigan. Rendez-vous près des grandes grilles vertes, sur la place de Fontaine-Daniel. Participation de 2 euros.

La pensée hebdomadaire

« Le cannabis a généralement été considéré comme une drogue plus ou moins inoffensive comparée à l'alcool, aux stimulants centraux et aux opiacés. Cependant, les effets potentiels à long terme concernant les risques de survenue d'affections psychotiques apparaissent tels aujourd'hui qu'il est nécessaire de mettre en garde le public sur ce danger et de mettre au point un traitement pour aider les jeunes fréquents consommateurs de cannabis. »

Drs Merete Nordentoft et Carsten Hjorthoj (hôpital universitaire de Copenhague, Danemark), cité par Jean-Yves Nau, « Le risque de développer une maladie mentale augmenterait de 41 % - Une corrélation entre usage du cannabis et psychoses », *Le Monde* des 29 et 30 juillet 2007.